# FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
**N° 65** Octobre-Décembre 2023

# Sécurité : au service des Ferneysiens

P. 06

**Focus sur**
Bienvenue aux Jardins du conservatoire 12

**Culture**
La rentrée culturelle est là ! 18

**Mobilité**
BHNS, suite et fin des travaux 19

06 | Sécurité : au service des Ferneysiens

12 | Bienvenue aux Jardins du conservatoire

18 | La rentrée culturelle est là !

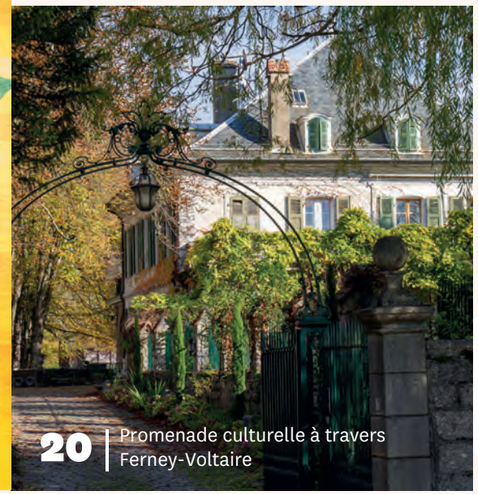

20 | Promenade culturelle à travers Ferney-Voltaire


**04**
## Sur le vif

**06**
## Grand angle

**Sécurité : au service des Ferneysiens**
- ► La vidéoprotection fait ses preuves P.8
- ► Les objectifs premiers de la vidéoprotection P.8
- ► La sécurité, un travail commun P.9
- ► La consultation des images strictement encadrée et réglementée P.9
- ► Une police municipale de proximité P.10
- ► Le rôle des ASVP P. 10
- ► Les véhicules épaves P. 11
- ► Objets perdus P. 11
- ► Un combat récurrent contre les dépôts sauvages de déchets P. 11
- ► La sécurité en chiffres P. 11
- ► Opération tranquillité vacances P. 11

**12**
## Focus sur

**Bienvenue aux Jardins du conservatoire**

**14**
## Géolocalisation

**16**
## Vie locale
- ► Économie – Café Voltaire – Maïté Boutic P.16
- ► Associations – Ferney-Voltaire Basket 3v3 – Soloist Academy P.17
- ► Culture – La rentrée culturelle est là ! P.18
- ► Mobilité – BHNS, suite et fin des travaux P.19

**20**
## Il était une fois

**Promenade culturelle à travers Ferney-Voltaire, 3e partie**

**22**
## Expression politique

**23**
## Vie pratique



**N°65**

octobre
novembre
décembre 2023

FERNEY VOLTAIRE

Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Groley.
Ont participé à ce numéro : Aline Dussably-Morel, Lila Viannay.

Maquette et mise en page : Cécile Tassan.
Impression : Gonnet Imprimeur, labélisée Imprim'Vert, garantissant la bonne gestion des déchets, la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. 9 000 exemplaires.

### Le chemin de la maturité automnale

L'automne est une forme de maturité, où l'on prend du recul sur la succession d'évènements récents, et la vitalité de l'été.

Nous avons eu la rentrée des classes, avec la nouveauté des études surveillées pour l'école Florian, ainsi que de nombreuses manifestations dès la fin des vacances estivales, avec le forum des associations, les journées du patrimoine, le World CleanUp Day, le Festival des cinq continents, le vide-grenier, et tant d'autres évènements en cours, comme le festival des Amis de l'orgue, le lancement de la saison culturelle et Livres en Lumières ainsi que la prochaine fête de la science et de la biodiversité.

À cette effervescence il faut ajouter la foultitude des travaux réalisés durant l'été, que ce soit la rénovation de classes dans les écoles ou au conservatoire, la réhabilitation d'un mur historique au sein du cimetière et la reprise du portail ou encore la restauration du clocher de l'église, patrimoine classé, sans oublier la finalisation en cours du chantier du Bus à haut niveau de service (BHNS).

En effet, les travaux du BHNS vont se terminer à la fin de l'automne, et il sera mis en service entre décembre 2023 et janvier 2024. Cela va changer la perception de l'avenue du Jura et de notre environnement urbain. Surtout, cela laisse présager le lancement des travaux du tram, toujours annoncé par l'État de Genève pour décembre 2026.

Toute cette évolution, où l'on passe du « rurbain » à l'urbain, nous oblige à poser un regard objectif sur les enjeux de sécurité dans une ville de 11 000 habitants. D'ailleurs, un recensement global des habitants de Ferney-Voltaire aura lieu entre janvier et février 2024.

Depuis l'adoption du contrat d'axe en 2012, par les élus de l'époque, Ferney-Voltaire a été identifiée comme une centralité urbaine, ce qui a des impacts depuis 10 ans sur le développement de notre commune et la sécurité.

Après avoir lancé la vidéoprotection dès 2015, nous avons fait le choix cette année de moderniser le système afin de contrôler l'ensemble des entrées et des sorties de la commune. Il s'agit d'un plan pluriannuel d'investissement, car les sommes engagées sont importantes. De plus, la Ville pallie les défaillances de l'État, qui considère que les caméras aux postes-frontière sont à la charge des communes…

D'autres efforts ont été faits pour valoriser une police de proximité du quotidien, à travers la mise en place d'un secrétariat et l'achat d'un nouveau véhicule et de vélos électriques pour patrouiller au plus proche de vous.

Nous continuerons, car nous savons que les défis de demain sont immenses, et la sécurité stimule les débats autour de la vidéosurveillance/vidéoverbalisation et des horaires de la police municipale ou encore du choix de l'État entre gendarmerie nationale ou police nationale.

Par sagesse, nous savons que la population, par rapport à la vie quotidienne, nous apportera les bonnes réponses.

Les festivités du **14 juillet** ont réuni une foule nombreuse dans le parc de la Tire, pour une soirée aux sonorités variées : une entrée en fanfare par la Société de musique, des accords pop-rock du groupe B'Side, les musiques de films composées par Hans Zimmer en accompagnement des feux d'artifice, et les voix d'Assia et de Stacey King pour enflammer le bal populaire.

À l'issue d'un **stage de danse hip-hop** proposé par la médiathèque Le Châtelard les 11 et 12 juillet, les jeunes participants ont pu accompagner les deux danseurs de la compagnie Alexandra N'Possee lors du **spectacle *Zig Zag*** dans la cour de la médiathèque.

De juin à août, le **bazar à surprises** a accueilli tous les mercredis enfants et parents dans les parcs de la ville, pour écouter des histoires, des contes musicaux et parfois pour chanter avec la médiathèque et le conservatoire, et pour découvrir la zone de troc ambulant de La Boussole, espace de vie sociale communal.

Rendez-vous incontournable dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, le **marché des potiers** s'est déroulé les 16 et 17 septembre dans la Grand'rue et sur la place de la Comédie. Une quarantaine de créateurs venus de toute la France perpétuent ainsi l'importance de la poterie dans l'histoire ferneysienne.

En juillet, le centre nautique a proposé des stages d'aisance aquatique et de natation pour les enfants. Les adultes ont bénéficié de diverses **animations aquatiques**, notamment des **cours de pilates et d'aquapilates**, deux disciplines qui se complètent, la seconde permettant de solliciter davantage les muscles stabilisateurs.

Dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de notre planète, le **World CleanUp Day**, un après-midi de ramassage des déchets dans différentes zones de la ville était organisé par la Boussole, espace de vie sociale communal, le 16 septembre.

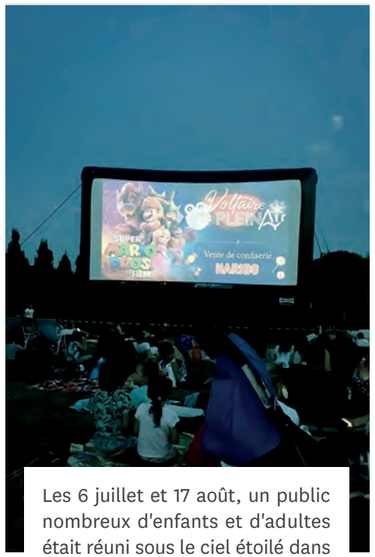


Les 6 juillet et 17 août, un public nombreux d'enfants et d'adultes était réuni sous le ciel étoilé dans le parc de la Tire, pour les séances de **cinéma en plein air** organisées par la Ville en partenariat avec le cinéma Voltaire, pour découvrir ou redécouvrir *Le Chat potté 2 : la dernière quête* et *Super Mario Bros*.

La sécurité des habitants est un enjeu prioritaire dans notre ville qui grandit. La police municipale, en lien avec les services de l'État, assure une sécurité de proximité par une présence régulière et visible en ville. Elle contribue au maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publiques. Dans le but de favoriser l'échange avec la population, elle privilégie des patrouilles à pied ou en vélo. Depuis 2015, la vidéoprotection est déployée à Ferney-Voltaire et, de manière générale, elle est progressivement améliorée pour permettre une bonne identification des contrevenants. Elle constitue un appui technique à la sécurité publique afin de prévenir et lutter efficacement contre tout acte de malveillance.







# Sécurité : au service des Ferneysiens

## Interview

ÉTIENNE T'KINT DE ROODENBEKE
**Adjoint à la sécurité et au personnel**

### Quel est l'état de la sécurité dans notre ville ?

Ferney-Voltaire n'est plus un village de campagne. C'est une petite ville qui peu à peu grandit et se densifie au sein d'un territoire qui se développe lui aussi. Les problèmes de sécurité évoluent de manière mécanique avec l'évolution de notre environnement. La population augmente et les incivilités ainsi que la délinquance sont plus fréquentes. Cela nous demande d'adapter notre fonctionnement et nos outils afin de ne pas laisser l'insécurité s'installer dans notre commune. La municipalité agit de diverses manières grâce à l'entière implication de ses services – scolaire, social, techniques – pour conserver l'apaisement et la qualité de vie des citoyens dans notre cité. La police municipale est présente chaque jour sur le terrain pour s'assurer que chacun peut mener sa vie en toute quiétude. Hélas, dans un contexte national où les rapports entre la population et les forces de l'ordre se tendent, nos agents font face à des comportements parfois agressifs et irrespectueux. Néanmoins, les policiers municipaux œuvrent au service des habitants en patrouillant dans nos rues, dans nos parcs, aux abords des écoles et en favorisant le dialogue avec les citoyens. Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) se concentrent quant à eux sur le respect du stationnement pour que chacun trouve sa place dans notre ville. Ils veillent à ce que les véhiculent ne stationnent pas sur les trottoirs, les pistes cyclables et les emplacements réservés aux personnes handicapées.
La vidéoprotection, mise en place depuis 2015, vient en appui du travail mené par nos services.

### Quels sont les atouts de la vidéoprotection ?

Il n'est pas possible de positionner un policier à chaque coin de rue et d'ailleurs, je ne le souhaite pas. La vidéoprotection est donc un outil indispensable contribuant à la sécurisation de notre ville. Elle prend tout son sens d'abord par son caractère dissuasif, mais aussi en fournissant des preuves pour que le système judiciaire puisse à son tour faire son travail, juger et condamner les personnes qui ont commis une faute sanctionnable. Installée à des endroits pertinents où l'on constate des délits, elle permet principalement d'aider les services de l'État à résoudre leurs enquêtes, que ce soit dans le cadre de cambriolages, de braquages, d'agressions, de lutte contre les trafics ou pour appréhender un individu en fuite. En effet, les vidéos sont constamment transmises à la demande de la gendarmerie qui peut ainsi intervenir dans des délais rapides. Sans cela, son travail ne serait pas aussi performant. Notre parc de caméras est efficace et nous avons fait le choix de poursuivre son déploiement dans d'autres secteurs de la ville afin de repousser la délinquance en dehors des limites de notre commune. La vidéoprotection est encadrée par la loi et nous en faisons un usage raisonnable qui doit perdurer dans l'avenir pour le bien commun.

### Comment travaille-t-on avec les autres forces de l'ordre ?

La délinquance et le grand banditisme ne connaissent pas de frontières et Ferney-Voltaire doit faire face à tout type de criminalité. Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de gendarmerie, des douanes et des polices de toutes les communes voisines. Présence commune lors des contrôles routiers ou durant les manifestations organisées par la Ville, échange d'informations, gestion de l'occupation illégale de domaines privés par les gens du voyage et expulsion, notre coopération revêt différentes formes et demeure précieuse pour le maintien de l'ordre. La gendarmerie prend aussi le relais de la police municipale la nuit. Chaque trimestre, nous invitons autour d'une table tous les acteurs de la sécurité pour partager nos expériences et appréhender l'évolution du contexte sécuritaire. Ces rencontres sont l'occasion de réfléchir à des stratégies de sécurité à plus grande échelle avec les communes voisines, et participent à resserrer nos liens.

**Grand** angle

© Séverine Rekoviez

# La vidéoprotection fait ses preuves

**Depuis 2015, la municipalité a fait le choix d'investir dans la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection afin d'améliorer, en complément des actions menées par la police municipale et la gendarmerie nationale, la sécurité des personnes et des biens. Le déploiement du système de vidéoprotection se poursuit ainsi chaque année avec l'installation et la modernisation de nouvelles caméras.**

## Une ville rendue plus sûre

L'installation du système de vidéoprotection est un moyen de compréhension, d'analyse et de maîtrise de la sécurité de notre ville. Renforçant l'efficacité des effectifs présents sur la voie publique, il apporte un soutien visuel pour la réactivité des services de police et de gendarmerie. Les images sont systématiquement sollicitées par la gendarmerie lors de délits, quand les faits sont commis sur une zone couverte par le dispositif de vidéoprotection. Elles fournissent ainsi une aide substantielle à l'investigation pour les enquêtes. De plus, par son caractère dissuasif, la vidéoprotection demeure un outil supplémentaire dans la lutte contre la délinquance et les incivilités.

> **Vols, incivilités, dégradations, violences sur personne, accidents de circulation ou faits de délinquance, la vidéoprotection a permis l'identification des contrevenants ainsi que leur interpellation par les gendarmes.**

## Des emplacements stratégiques

Jusqu'à présent une vingtaine de caméras ont été déployées dans les emplacements appropriés. Il s'agit principalement de carrefours, de zones de passage, d'arrêts de bus et d'entrées de ville. Par exemple, les travaux du Bus à haut niveau de service sont l'occasion de déployer des caméras dans une zone de grand passage. Nos équipements publics, à commencer par les abords des écoles, sont pourvus de caméras et un accroissement de ce maillage est en cours. Les premières extensions se trouvent autour de l'hôtel de ville, dont l'arrêt de bus est le deuxième plus fréquenté du Pays de Gex après celui de l'avenue du Jura. Chaque dispositif respecte les impératifs législatifs, à commencer par la préservation des libertés des citoyens et de la vie privée.

## Les perspectives

Action prioritaire déterminée par la municipalité, le prolongement de la vidéoprotection est inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement. La vidéoprotection sera donc déployée dans d'autres quartiers de la ville, aux endroits sujets aux délits et aux incivilités, favorisant le maintien de la quiétude dans l'ensemble de notre ville.

La mise en place de vidéoverbalisation en temps réel sur des axes de circulation accidentogènes est également en réflexion. Ce dispositif permettrait aux agents de police de relever à distance les infractions au Code de la route et d'inciter les automobilistes à reprendre de bonnes habitudes et à respecter les signalisations routières.

### Les objectifs premiers de la vidéoprotection

**Sécurité des personnes**

**Prévention et dissuasion** des atteintes aux biens

**Protection des bâtiments publics** (écoles, commerces, jardins publics) et leurs abords

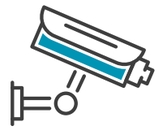

## En chiffres

La vidéoprotection, un investissement constant*

- **Plus de 500 000 €** sur le mandat
- **10 à 15 caméras** installées par phase
- **4 phases d'installation** entre 2023 et 2026

** acquisition des caméras, câblage, travaux de génie civil*

**zoom sur**

### La sécurité, un travail commun

Depuis plusieurs années, la Ville de Ferney-Voltaire réunit une fois par trimestre l'ensemble des acteurs de la sécurité du territoire, soit les polices municipales (ferneysiennes, ornesiennes, prévessinoises, genevoises, et des communes suisses situées aux frontières de notre ville), la police aux frontières, les douanes, la gendarmerie d'Ornex et les pompiers. Cette réunion, présidée par le maire de Ferney-Voltaire en présence d'élus ferneysiens et des autres communes riveraines, a pour objectif d'échanger des informations sur le bilan des interventions des différents services, sur les problématiques relevées sur le terrain (circulation, délinquance…), sur les aménagements en cours… Un suivi est ainsi établi entre ces différents services, permettant une vision plus élargie du contexte sécuritaire du territoire et renforçant leurs collaborations. En sus de ces réunions, la police municipale travaille régulièrement et étroitement avec la gendarmerie en lui transmettant les informations à caractère judiciaire.

### LA CONSULTATION DES IMAGES STRICTEMENT ENCADRÉE ET RÉGLEMENTÉE

Les caméras sont reliées à une centrale d'enregistrement située dans les locaux de la police municipale, fermée et sécurisée avec contrôle d'accès. Seules les personnes habilitées par autorisation préfectorale et dans le cadre de leurs fonctions peuvent visionner les images enregistrées, à savoir le maire et son adjoint à la sécurité, les policiers municipaux et les officiers de police judiciaire. Ces bandes sont conservées pendant 30 jours et communiquées, en cas de besoin, à la demande des personnes habilitées.

Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire, s'est rendu cet été au centre de supervision urbain de la Ville pour faire un point avec le responsable de la police municipale sur le fonctionnement de la vidéoprotection dans notre commune.

# Une police municipale de proximité

**La Ville de Ferney-Voltaire compte six policiers et deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Ensemble, ils sont les garants du bon ordre de notre ville, de sa sécurité et de sa salubrité.**

| Deux VTT électriques sont utilisés par les agents dans leur mission de patrouille de la ville.

## Proximité

Directement placés sous l'autorité du maire, les policiers municipaux sont assermentés auprès du tribunal de grande instance. Ils possèdent un double agrément du préfet et du procureur de la République. Troisième force de sécurité de France après la gendarmerie et la police nationale, la police municipale agit en relation directe avec les habitants de notre ville. Ils exercent principalement sur le terrain, au contact du public, ce qui fait leur force. En effet, ils sont souvent les premières unités à intervenir lors d'un accident ou d'un incident.

## Missions premières

Les policiers municipaux sont chargés de veiller au maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publique. Ils sont investis de missions de police administrative et judiciaire : respect du Code de la route et des règles de stationnement en ville, surveillance des voies et des espaces publics, du marché hebdomadaire et des manifestations publiques, relevé des infractions en matière d'urbanisme et d'environnement, lutte contre les nuisances sonores et les dépôts sauvages… En parallèle, la police municipale gère les PV, les objets trouvés, les licences de débit de boissons et le registre des chiens dangereux (1re et 2e catégories).

## Formation

Tout au long de leur carrière, les agents de police sont tenus de suivre des formations permettant le maintien ou le perfectionnement de leur qualification professionnelle et leur adaptation à l'exercice de leurs fonctions, en tenant compte de l'évolution de l'environnement juridique, social, culturel et technique des missions qui leur sont dévolues.

## Armement

Tous les policiers municipaux disposent d'une arme à feu à usage exclusif de légitime défense et une caméra mobile accrochée sur leur gilet pare-balles. Ils ont suivi une formation juridique et pratique ainsi que des entraînements supervisés par un moniteur agréé afin d'obtenir l'habilitation du port d'arme. La caméra embarquée avec vision infrarouge permet notamment de sécuriser leurs interventions par un enregistrement visuel et sonore.

**Les effectifs**
- **6 policiers municipaux**
- **2 ASVP**
- **1 secrétaire** à temps partiel

**Le rôle des ASVP**

| Leurs missions concernent essentiellement le contrôle du stationnement et la sécurisation des entrées et sorties des écoles. Ils sont également en charge de la gestion du marché hebdomadaire.

**Rejoignez nos équipes !**

En complément du travail mené par les policiers municipaux aux abords des groupes scolaires, la Ville emploie des agents pour sécuriser les traversées piétonnes aux entrées et sorties d'écoles, stopper le trafic lors de l'approche des enfants et des familles et sensibiliser les enfants aux règles de sécurité pour traverser la chaussée.
Retrouvez l'annonce sur
**www.ferney-voltaire.fr/recrutement**
Informations (service ressources humaines) :
**T** 04 50 40 18 62

En 2021, 140 véhicules épaves ont été enlevés à Ferney-Voltaire. Entre 2022 et 2023, on en compte 158.

## Les véhicules épaves

La police municipale est à pied d'œuvre pour identifier et faire enlever ces véhicules qui entravent le stationnement. Toutefois, l'état du véhicule doit répondre à plusieurs conditions. De nombreux véhicules sont laissés à l'abandon sur des parkings ou sur le bord des routes par leur propriétaire. Leur enlèvement de l'espace public ou privé est très réglementé, ce qui explique qu'il ne puisse pas avoir lieu immédiatement. En effet, un véhicule épave doit être démuni des éléments lui permettant de circuler, ne doit plus être identifiable ni réparable. En l'absence d'une fourrière intercommunale, que les élus ferneysiens appellent régulièrement de leurs vœux, la Ville fait face à une grande difficulté pour l'enlèvement de véhicules à l'état d'abandon (ne présentant pas les caractéristiques d'une épave). Le groupement Épav'service, créé par Pays de Gex agglo en 1973, travaille sur tout le territoire gessien pour l'enlèvement de ces véhicules.

**Informations : www.ferney-voltaire.fr/voitures-et-stationnement**

## Objets perdus

Doudous, clés, téléphones…Tous les objets trouvés sur le marché ou dans la rue sont conservés au poste de la police municipale. Ceux-ci sont décrits précisément et enregistrés informatiquement avant d'être étiquetés et archivés, dans l'attente de leur éventuelle restitution. Si l'identité du propriétaire de l'objet perdu est connue, la police municipale l'en informe rapidement. Pour les récupérer, contactez la police municipale ou rendez-vous directement dans les locaux aux heures d'ouverture.

Signaler un objet perdu :
**www.ferney-voltaire.fr/objets-trouves-et-perdus**

## La sécurité en chiffres

**15 interventions** par an sur des accidents matériels : faible proportion d'accidents en raison de la circulation à vitesse réduite dans la ville

**3 interventions** pour cambriolages en 2022 : notre commune est peu touchée par ce type de faits (peu de maisons individuelles)

**110 interventions** sur des différends, des rixes et des agressions en 2022 : en augmentation chaque année

**2 963 procès-verbaux** électroniques dressés en 2022 pour stationnement irrégulier et autres infractions au Code de la route (stop, ceinture de sécurité, téléphone au volant, vitesse…)

**Police municipale** – 37 Grand' rue
Ouvertures (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
**T** 04 50 28 40 40 – **police.municipale@ferney-voltaire.fr**

## Un combat récurrent contre les dépôts sauvages de déchets

Les dépôts sauvages de déchets aux abords des points d'apports sont un problème récurrent dans notre ville constamment signalé par les services municipaux à Pays de Gex agglo, en charge de la gestion et de la valorisation des déchets. Les élus ferneysiens remettent régulièrement en cause ce mode de gestion en raison des dysfonctionnements permanents, de l'incivilité et du mécontentement généralisé. Portant atteinte à la salubrité publique, il impacte directement le travail quotidien des services techniques de la Ville. Chaque semaine, ils ramassent plusieurs mètres cubes de déchets et d'encombrants. La police municipale a pu verbaliser à chaque fois qu'une identification des contrevenants était possible. Le déploiement de caméras ou de pièges photographiques pour identifier les personnes responsables est à l'étude. Pour rappel, le dépôt de déchets sauvages est sanctionné d'une amende de 135 euros.

**Informations** : Pays de Gex agglo, service gestion et valorisation des déchets
**T** 04 50 40 95 00 – **www.monservicedechets.com**

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire gratuitement à l'opération tranquillité vacances. La police municipale et la gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.
**Informations : www.service-public.fr**

# Bienvenue aux Jardins du conservatoire

**La résidence pour les personnes autonomes de plus de 60 ans a ouvert ses portes à ses premiers résidents en juillet dernier. Situé chemin des Potiers, ce nouveau lieu de vie agréable se compose de logements indépendants et d'espaces conviviaux. Visite des Jardins du conservatoire.**

De gauche à droite : Pierre-Marie Philipps, adjoint aux solidarités, à la santé et à la citoyenneté, Valérie Spaelgens, directrice de la résidence, Carine Mougin, directrice du CCAS, et Emna Urbain, personnel polyvalent, souhaitent la bienvenue aux séniors.

## Un nid pour les séniors

La résidence autonomie fait partie d'un nouvel ensemble de petits immeubles construits en face du conservatoire, dans un quartier calme à proximité du centre-ville. Les 24 studios sont répartis sur les trois niveaux de la résidence comprenant l'accès à une terrasse individuelle ou à un balcon. Tout est combiné pour la commodité des résidents qui disposent tous d'une kitchenette, d'une salle de bain et de toilettes. Chacun a aménagé son logement à son goût, apportant ses décorations, ses meubles et ses souvenirs. Derrière chaque porte se trouve un univers particulier et personnel ; un nid douillet.

## Des moments de sociabilité

En suivant le couloir depuis l'entrée de la résidence, on découvre un grand salon meublé de nombreuses tables en bois clair entourées de fauteuils confortables aux tons pastel. Au fond, une grande cuisine moderne invite tout un chacun à préparer de bons petits plats. Dans ce bel espace lumineux vont et viennent les résidents, leurs familles, leurs amis et le personnel. Il y a toujours un peu d'activité, quelqu'un avec qui discuter, partager une boisson et échanger. En effet, cet espace se veut ouvert à tous. D'ailleurs, les séniors de notre ville peuvent, s'ils le souhaitent, venir le midi pour prendre leur repas dans cette grande salle commune. De plus, le jeudi midi, le personnel propose aux résidents de concocter ensemble le déjeuner et partager ainsi un moment de convivialité entre voisins. Ils peuvent également bénéficier d'un service de repas livrés chaque jour (proposé à tous les séniors ferneysiens de plus de 60 ans).

***Derrière chaque porte se trouve un univers particulier et personnel ; un nid douillet.***

## Une ruche intergénérationnelle

Des animations sont proposées par l'Association départementale d'aide aux personnes de l'Ain (Adapa) depuis septembre portant sur la nutrition, la forme et la mémoire. D'autres activités seront mises en place cette année, comme un après-midi dansant organisé par le personnel, une chorale intergénérationnelle orchestrée par le conservatoire, des ateliers d'approche au numérique encadrés par l'espace de vie sociale, une bibliothèque alimentée par la médiathèque ainsi que des animations et des ateliers, notamment d'aide à l'utilisation de liseuses.

*En savoir +*
► **www.ferney-voltaire.fr**

## Les atouts de la résidence

**Un lieu ouvert**
et des espaces communs
pour se réunir en famille et entre amis

**Une grande cuisine commune**
pour préparer et partager ses repas

**Une enceinte sécurisée**

**Des commerces et des services**
à proximité

**Des logements adaptés**
(selon les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite)

**Des animations et des services**
pour faciliter le quotidien des résidents

**Une gestion publique de la Ville de Ferney-Voltaire**
via le CCAS

## Rencontre avec Évelyne et Roland

*« J'habitais seule à Ferney-Voltaire et j'ai pris connaissance du projet de résidence autonomie pour les séniors. J'étais attirée par l'idée que chaque résident reste autonome dans son appartement tout en étant entouré socialement. J'ai longtemps douté, mais pour finir, j'ai compris que ce lieu était fait pour moi. Aussi, je voulais que mes enfants ne se fassent plus de soucis à mon sujet. Pour finir, j'ai envoyé mon dossier et par chance, celui-ci a été retenu. Je remercie l'équipe du CCAS qui m'a naturellement mise à l'aise dès nos premières rencontres et qui m'a aidée à emménager ici en toute quiétude. »*

**Évelyne, 66 ans.**

*« J'ai vécu seul dans un studio plusieurs années. Ma famille habite loin et je ne peux compter que sur moi-même. Il n'y a pas très longtemps, je suis tombé à quatre reprises, à bicyclette et dans mon domicile. J'ai eu quelques difficultés à me relever. Ces chutes étaient comme des alertes me poussant à changer de mode de vie. Ici, ce n'est pas un Ehpad, c'est un lieu d'autonomie pour les séniors et c'est parfaitement adapté à moi. Je continue à sortir comme je l'ai toujours fait. Je suis un bonhomme social, tous les midis j'aime déjeuner dehors, mais souvent, je suis seul à table et cela me contrarie. Ici, je peux me reconstruire socialement en partageant mes repas avec les résidents ou en discutant avec le personnel à tout moment de la journée. »*

**Roland, 86 ans**

**Pierre-Marie Philipps,**
adjoint aux solidarités, à la santé et à la citoyenneté

*« Acquérir une nouvelle compétence est un pari complexe pour une collectivité. La gestion d'une résidence autonomie tient à la fois de l'équilibre financier du privé, des règles du secteur médico-social et, dans notre cas, d'une gestion publique via le CCAS… au bénéfice de personnes, certes autonomes, mais dont nous avons la responsabilité au quotidien. Grâce à une équipe compétente, enthousiaste et très motivée à l'idée d'élargir son champ d'action, notre résidence est devenue en quelques semaines seulement un lieu chaleureux, rassembleur et unique au service de nos séniors, qu'ils soient résidents ou juste de passage pour un repas, une animation ou un café. C'est une grande fierté pour moi. »*

## UN ÉCLAIRAGE MOINS ÉNERGIVORE

Budget VERT

De nouveaux candélabres ont été installés dans l'avenue du Bijou et sont en cours d'installation dans l'avenue du Jura. Fonctionnant avec des LED, leur puissance est réglable en fonction des horaires et des besoins. Cette modernisation du système d'éclairage permet d'économiser entre 40 % d'énergie pour un axe de circulation principale et 47 % pour un axe de circulation secondaire.

## TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Le mur qui délimite l'ancienne et la nouvelle partie du cimetière a été entièrement refait cet été. Les passages entre les deux parties du cimetière ont été maintenus.

Plus bas que le précédent, le nouveau mur permet une continuité visuelle entre les deux parties, et un appui pour le promeneur.

Le bureau des sports se situe à droite de l'entrée du centre nautique.

## BUREAU DES SPORTS

Le bureau des sports est un nouveau service municipal destiné à l'accompagnement des associations et des clubs sportifs (informations sur les formations et aides existantes, accompagnement administratif, dossiers de demande de subvention, soutien logistique...).
**Informations : T 04 50 40 78 73 – T 06 79 60 54 38**

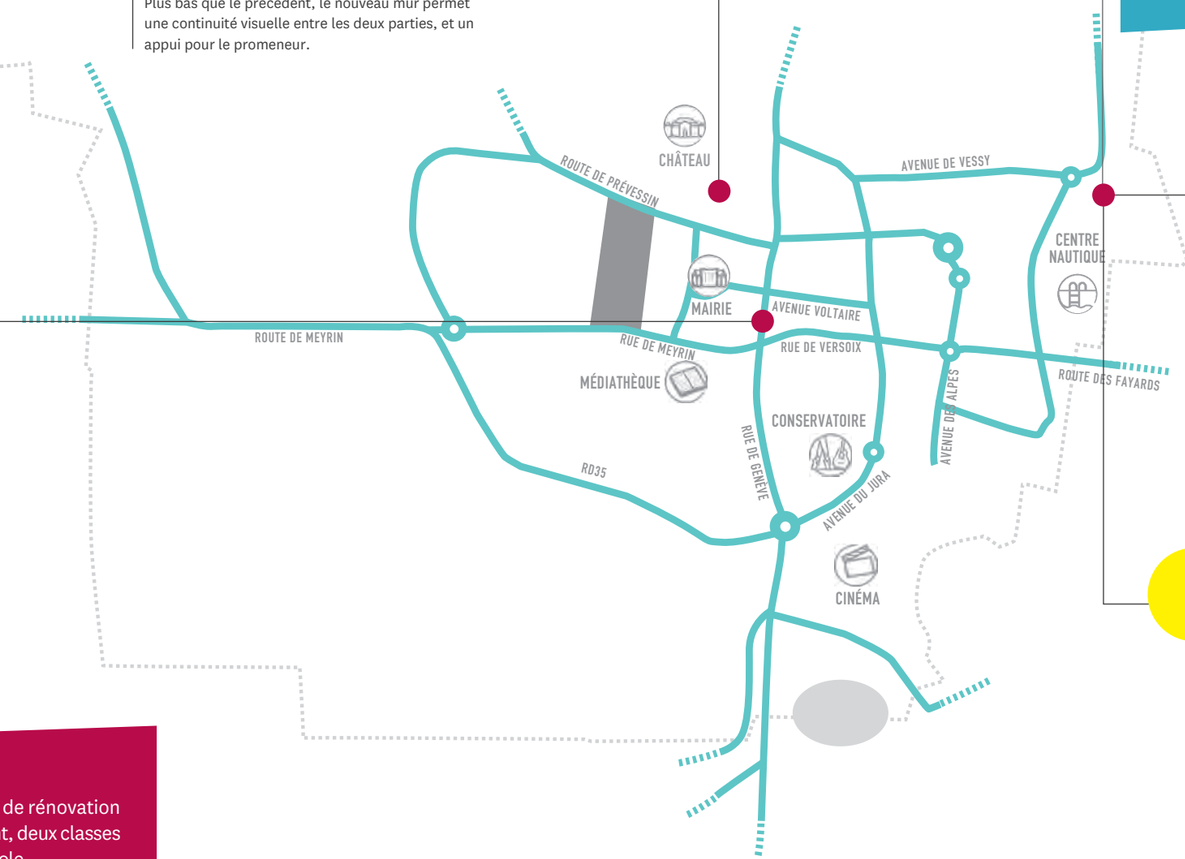


## OCTOBRE ROSE

Le centre-ville se teinte de rose tout le mois d'octobre. En partenariat avec l'association gessienne « Ma Bulle rose, mieux vivre avec le cancer », la commune participe à la campagne de prévention contre le cancer du sein. Samedi 28 octobre, rendez-vous sur le stand de prévention de Ma Bulle rose lors du marché hebdomadaire. Un buste d'autopalpation sera mis à votre disposition, pour connaître les gestes d'autodépistage si importants. Tout le mois, des boîtes à don en faveur de l'association sont installées dans les commerces du centre-ville.

## FERMETURES PONCTUELLES DU CENTRE NAUTIQUE

Budget VERT

La municipalité a opté pour une réduction des plages d'ouverture du centre nautique, pour réduire ses dépenses énergétiques en 2023. Le centre nautique sera donc fermé du lundi 23 octobre au dimanche 5 novembre 2023, et du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024. La fermeture pendant les vacances de la Toussaint permettra également de réaliser la vidange annuelle des bassins, des travaux de reprise de carrelage sur les deux bassins, ainsi qu'une opération de maintenance des deux centrales de traitement d'air.

## GESTION DES EAUX DE RENOUVELLEMENT DU CENTRE NAUTIQUE

Budget VERT

Le renouvellement de l'eau des bassins dans une piscine publique est une obligation réglementaire. Il est calculé quotidiennement en fonction du nombre de baigneurs. Cet automne, un nouveau dispositif sera installé au centre nautique. Il fonctionnera avec une intelligence artificielle calculant de manière très précise l'eau à renouveler. La chaleur de l'eau évacuée sera réutilisée pour préchauffer l'apport d'eau quotidien, réduisant la consommation énergétique du bâtiment. Une partie de l'eau évacuée sera également utilisée pour le lavage des quatre filtres des bassins. Un budget de 150 000 € TTC est dédié à cette opération.

## RÉNOVATION DE CLASSES

Dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation des établissements d'enseignement, deux classes à l'école Florian, deux classes à l'école Jean-Calas et une salle de cours du conservatoire ont bénéficié d'un rafraîchissement avant la rentrée : reprise des cloisons, de la peinture et du plafond. Les luminaires ont également été remplacés par des LED.

Une classe de l'école maternelle rénovée à Florian.

## RECENSEMENT

Le recensement général de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024 à Ferney-Voltaire. Des agents recenseurs se présenteront chez vous durant cette période, munis d'une carte officielle. Le recensement permet à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) de savoir combien de personnes vivent en France, et d'établir un nombre d'habitants pour chaque commune.

# Café Voltaire

**Le *Café Voltaire* est un lieu de rendez-vous central à Ferney-Voltaire, situé dans la Grand'rue. Sa propriétaire Marie-Noëlle Baptista et son équipe vous y accueillent six jours sur sept, toute la journée.**

Dans la Grand'rue, vous reconnaîtrez le *Café Voltaire* à sa jolie devanture avec lettres peintes.

## Une ambiance familiale

Marie-Noëlle a travaillé 14 ans au *Café Voltaire*, avant de devenir propriétaire du fonds de commerce il y a maintenant 13 ans. Originaire d'Auvergne, c'est par hasard qu'elle est arrivée dans le Pays de Gex, après avoir répondu à une petite annonce pour travailler dans un restaurant à Saint-Genis-Pouilly. Elle débute au *Café Voltaire* pour un remplacement, et finit par en devenir la patronne. C'est dire que le café est devenu sa « *résidence principale* ». Ici, on aime se retrouver. « *Il se crée des liens avec les clients, on fait partie de leur famille* » confie Marie-Noëlle.

## L'esprit bistro

Pour un café-croissant le matin ou un déjeuner à table, l'établissement peut accueillir une quarantaine de couverts, en salle ou en terrasse. Le chef propose un menu du jour ainsi qu'une petite carte composée de plats traditionnels français, tels que le steak-frites, la blanquette de veau ou encore le bœuf bourguignon, très prisés en hiver. Le vendredi soir, c'est soirée moules frites, sur réservation. Marie-Noëlle a à cœur de proposer une carte accessible à tous, et goûteuse !

**Café Voltaire** — 10 Grand'rue
**T 04 50 40 59 69**
Ouvert du lundi au samedi à partir de 7 h 30.

Pour être à la pointe de la mode cet automne, Mireille vous conseille de miser sur le camel, et le velours.

# Maïté Boutic

**Voilà 13 ans que Mireille Capella tient le magasin de prêt-à-porter féminin Maïté (du nom de sa première propriétaire). Dans sa boutique à la musique lounge et au plafond rose bonbon, Mireille propose de belles pièces pour compléter votre garde-robe.**

## Une passion pour le textile

Avant de reprendre Maïté Boutic, Mireille a travaillé neuf ans dans l'univers du prêt-à-porter. La passion pour le tissu et la mode lui a été transmise par les femmes de sa famille, et particulièrement par sa tante italienne « *qui cousait de magnifiques robes en soie* », précise-t-elle.

Pour sa boutique, elle recherche donc des vêtements aux coupes flatteuses et aux matières de grande qualité : robe cintrée en velours côtelé, blazer parfaitement ajusté, pantalon aux poches passepoilées… Mireille aime parler couture et diffuser ses conseils mode.

## Un style sport-chic

Chez Maïté Boutic, vous trouverez des vêtements et des accessoires de marques françaises, italiennes et allemandes milieu et haut de gamme. Des pièces classiques, et d'autres aux couleurs franches et aux imprimés assumés, que Mireille apprécie tant. Ici, vous serez accompagné pour trouver des pièces adaptées à vos envies !

**Maïté Boutic** — 5 Grand'rue
**T 04 50 40 67 13 - www.maiteboutic.com**
Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, et les samedis de 9 h 30 à 18 h. Sur RDV le midi et le soir au 06 89 40 35 92.

Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ? Faites-vous connaître :
**economie.locale@ferney-voltaire.fr**









# Ferney-Voltaire Basket 3v3

**Toute nouvelle dans le paysage associatif local, Ferney-Voltaire Basket 3v3 est dédiée au basket 3x3. Ce sport, opposant deux équipes de trois joueurs sur un demi-terrain de basket classique, est une discipline olympique depuis 2020.**

Enrique, Nathan, Nils et Marvel devant le terrain de basket 3x3 du centre sportif Henriette-d'Angeville.

## Des joueurs engagés

L'association a été créée par Enrique, Nathan, Nils et Marvel qui sont très actifs dans le milieu sportif ferneysien. Ils sont notamment à l'initiative de la rénovation du terrain de basket 3x3 situé à proximité du parking du Bijou et réalisé dans le cadre du budget participatif. Ils sont également de fervents adeptes et utilisateurs du terrain coloré situé au centre sportif Henriette-d'Angeville.

## Une association en développement

Avec cette toute nouvelle création en association « *tout est à faire*, explique Enrique. *Le bureau des sports, que la Ville a mis en place, va coordonner les associations sportives et permettre des liens plus forts entre elles. Cela nous a motivés pour créer notre association* » détaille-t-il. Le but de Ferney-Voltaire Basket 3v3 est d'apprendre les bases du basket et plus particulièrement du 3x3 aux collégiens, aux lycéens, aux adultes et de créer des interactions sociales. L'autre objectif, comme le précise Nathan : « *c'est la compétition* ». Tout est encore à l'étude et sera précisé dans les prochaines semaines.

**Ferney-Voltaire Basket 3v3**
Avenue des Sports
**fvb3v3@gmail.com**

# Soloist Academy

**La Soloist Academy a été fondée par Dmitry Rasul-Kareyev, clarinettiste à l'Orchestre de la Suisse Romande. Au départ, en 2016, il s'agissait de cours d'été de clarinette qui se sont peu à peu transformés en un festival international de musique accueillant des artistes renommés du monde entier.**

## Un laboratoire de recherche

Le but de l'association est de mettre au diapason l'enseignement et la recherche artistique. Comme l'explique Dmitry, « *c'est un vrai laboratoire des idées, un espace de partage* ». Dans ce but, la Soloist Academy a un répertoire large et varié : des stages estivaux intensifs pour perfectionner sa pratique « *music lab* », des concerts improvisés inspirés des JAM du jazz, les Salons D.C. (pour Dynamic Culture) pour rencontrer des artistes de renom, et un festival international qui prend place chaque année à Ferney-Voltaire et au Fort l'Écluse.

## Une équipe de rêve

L'association et son président ont à cœur de se produire à Ferney-Voltaire, « *capitale culturelle du Pays de Gex* » selon Dmitry. Ce dernier est d'ailleurs très reconnaissant d'être autant soutenu par ses partenaires. « *Nous sommes chanceux d'être aussi bien entourés.* » C'est ainsi que des projets étonnants peuvent naître et que Debussy peut rencontrer Miles Davis au rythme des corps et des instruments : des mélanges savoureux qui donnent une portée nouvelle à la musique classique !

Retour en photo sur le concert classique improvisé à la médiathèque Le Châtelard avec des danseurs hip-hop de la Skillzoo Dance School.

**Soloist Academy**
Maison Saint-Pierre, 11 avenue de Genève
**soloist.academy**

culture

# La rentrée culturelle est là !

**La culture, ouverte à tous, et partagée par tous, offre l'opportunité à chacun de grandir, de s'épanouir, de ressentir et de s'accomplir. Dans cette nouvelle saison culturelle, élaborée par les services de la Ville, en collaboration avec le monde associatif, la danse, le théâtre, la musique, le conte, la fresque participative deviendront autant de langages pour une invitation au rêve et à la réflexion.**

## | 2023

**FESTIVAL LITTÉRAIRE**
Jeu. 5 › sam.7 octobre
***Livres en Lumières***
► Médiathèque Le Châtelard

**CINÉMA DESSINÉ**
Sam. 21 octobre
***Des histoires de lynx***
► Théâtre Le Châtelard

**THÉÂTRE**
Sam. 18 novembre
***Fin de partie***, de Samuel Beckett
► Théâtre La Comédie de Ferney

**THÉÂTRE ET MUSIQUE**
Sam. 25 décembre
***Cerise sur le ghetto,***
***Le pouvoir de dire NON !***
(dans le cadre des rencontres de la laïcité)
► Théâtre La Comédie de Ferney

**THÉÂTRE ANIMÉ**
Mer. 6 décembre
***Von Münchausen***
► Théâtre Le Châtelard

**THÉÂTRE**
Ven. 15 décembre
***On ne parle pas avec des moufles***
► Théâtre Le Châtelard

**MUSIQUE**
Lun. 18 › Jeu. 21 décembre
**Le conservatoire chante Noël**

*En savoir* ⊕
Retrouvez toutes les informations (horaires, billetterie et détails des spectacles) dans la plaquette de la saison et sur
► **www.ferney-voltaire.fr/saison-culturelle-au-pays-de-voltaire**

## | 2024

**THÉÂTRE**
Ven. 19 janvier
***De vos yeux***
► Théâtre Le Châtelard

**NUITS FESTIVES**
Ven. 19 janvier
**La nuit de la lecture**
► Médiathèque Le Châtelard
Ven. 26 janvier
**La nuit des conservatoires**
► Conservatoire

**THÉÂTRE BURLESQUE MUSICAL**
Sam. 27 janvier
***Climax***
► Théâtre La Comédie de Ferney

**MUSIQUE**
Dim. 4 février
**Ensemble Les Surprises :**
***De Bach à Mozart***
► Temple de Ferney-Voltaire

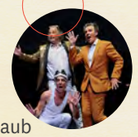

**CINÉ-PISCINE**
Mar. 6 février
***Rasta Rocket***, de Jon Turteltaub
► Centre nautique

**MUSIQUE BAROQUE**
Jeu. 8 février
***The Mad Lover***
► Orangerie du château de Voltaire

**FESTIVAL**
Jeu. 15 février
**Antigel - Ballaké Sissoko**
► Médiathèque Le Châtelard

**JEUNE PUBLIC**
Sam. 17 février
***Une histoire de soleil***
► Théâtre Le Châtelard

**SEMAINE THÉMATIQUE**
Lun. 4 › sam. 9 mars
**Semaine de l'Égalité des droits femmes-hommes**
► Divers lieux de la ville

**CONCERT**
Ven. 15 mars
***Una historia americana***, par Vidala
► Théâtre Le Châtelard

**THÉÂTRE**
Jeu. 4 avril
***Chasser les fantômes***
► Théâtre La Comédie de Ferney

**SPECTACLE-ATELIER**
Sam. 13 avril
***L'Art et la MaTière***
► Théâtre Le Châtelard

**DANSE-CIRQUE-POÉSIE**
Mer. 5 juin
***Elle e(s)t moi***
► Théâtre Le Châtelard

**RÉCITS DE VIE**
Ven. 7 juin
***La roue (qui) tourne***
► Médiathèque Le Châtelard

**MARIONNETTE**
Sam. 15 juin
***La brouille***, d'après Claude Goujon
► Théâtre Le Châtelard

**MANIFESTATION POPULAIRE**
Samedi 29 juin
**Fête à Voltaire**
► Centre historique de la ville

**MUSIQUE**
Ven. 5 › ven. 12 juillet
**Soloist Academy :**
**Festival et université d'été**
► Divers lieux de la ville





mobilité

# BHNS, suite et fin des travaux !

**Les travaux d'aménagement des voies propres au bus à haut niveau de service (BHNS) le long de l'avenue du Jura se terminent cet automne. Après la mise en place du monitorage de la ligne et les phases de tests, la mise en service des bus interviendra début 2024.**

Axe majeur pour le transport public dans le Pays de Gex, le BHNS reliera le centre-ville de Gex à la gare Cornavin (Suisse). Parcourant notre ville sur deux voies entièrement réservées, le BHNS a pour objectif de réaliser ses trajets plus rapidement avec priorisation des feux de circulation, et d'augmenter ainsi sa fréquence. Il devrait ainsi circuler toutes les 6 à 24 minutes en heure de pointe. La gestion de la ligne est prise en charge par Pays de Gex agglo, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité sur notre territoire. Mise en place de signalétiques des horaires de passage, calibrage des feux et tests de circulation du bus sont des étapes nécessaires avant sa mise en circulation. Enfin, les derniers aménagements seront finalisés cet automne avec les travaux de plantation. Au total, 130 arbres, particulièrement des essences locales, auront été plantés le long de l'avenue du Jura pour remplacer les arbres coupés lors de l'élargissement nécessaire de cet axe.

**1** **Le BHNS parcourra la ville sur une voie propre.**
À l'occasion des travaux, la Ville a réaménagé le parc du Bijou avec l'ajout d'un cheminement piéton et de mobilier urbain.

**2** **Arrêt « Ferney-centre »**
Le BHNS fera halte à deux arrêts dans notre ville. Ici, le quai situé sur l'avenue du Jura entre l'avenue Voltaire et la rue de Versoix.

**3** **Les aménagements entre la douane et la place des Lumières** restent temporaires et seront reconfigurés pour accueillir les quais du tram, ceux du BHNS et la circulation des autres véhicules et usagers dans ce secteur.

**4** **Arrêt « Ferney-Poterie »**
Le second arrêt du BHNS se trouve à proximité de la place des Lumières, à l'intersection entre l'avenue du Jura, la rue de Genève et la rue de Meyrin.

## En chiffres

**14M€ —** Coût total des travaux du BHNS à Ferney-Voltaire par le Département de l'Ain

**550 000 € HT —** Coût total des travaux de plus-value qualitative par la Ville de Ferney-Voltaire (prise en charge d'une partie du coût de renouvellement de l'éclairage public et des matériaux qualitatifs comme le béton désactivé pour les voies et les trottoirs ou les bordures en granit)

*En savoir* ⊕
► **www.ain.fr**

Troisième partie

# Promenade culturelle à travers Ferney-Voltaire

**Dans la continuité des *FerneyMag* nos 63 et 64, découvrez la fin de la promenade culturelle disponible sur l'application mobile communale de la Ville de Ferney-Voltaire.**

## La statue du Patriarche

9

### Sous l'œil du Patriarche

Inaugurée en 1890, en même temps que la ligne du tramway, la statue en pied de Voltaire est l'œuvre du sculpteur Émile Lambert qui souhaita donner une image du patriarche « tel qu'[il se] le représente durant les 20 dernières années de sa vie ». Son élévation marqua une étape décisive dans la réappropriation de l'héritage voltairien par la mémoire collective.

Comment télécharger
**l'application Imagina ?**

L'application de la Ville peut être facilement installée, en téléchargeant l'application « Imagina » via l'App Store ou Google Play sur votre smartphone, puis en recherchant la Ville de Ferney-Voltaire à laquelle il suffit de s'abonner.

## La Maison du Pays de Voltaire, ancien théâtre de Voltaire

11

### Voltaire dramaturge

Aujourd'hui propriété communale, rebaptisée Maison du Pays de Voltaire, ou « maison de la culture », le second théâtre bâti par Voltaire à Ferney en 1775 fut aménagé dans un entrepôt par Léonard Racle. Devenu célèbre à 24 ans avec sa première pièce, *Œdipe*, sous le pseudonyme de Voltaire, François-Marie Arouet dut l'essentiel de sa renommée aux tragédies, comédies, livrets d'opéra, pièces de salon, auxquels il vouait une véritable passion. À la fois auteur, acteur, et metteur en scène, Voltaire assurait souvent à lui seul le spectacle de ses propres pièces au cours de soirées mémorables. Confiée à l'entrepreneur de spectacles Saint-Géran, la Comédie périclita rapidement à la mort de son fondateur.

## L'hôtel de ville

10

### Une terre de potiers

Des générations d'artistes ont travaillé à Ferney, principalement des potiers comme Jean Johannel, Alice Sordet-Lifas (enseigne au 34 Grand'rue), Eugène Hécler, René Nicole, la dynastie Knecht et l'un des chefs de file du mouvement Art Déco, Paul-Ami Bonifas, qui collabora entre autres avec le naturaliste Robert Hainard. Vous pouvez aujourd'hui découvrir l'exposition communale de poteries au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.
La précédente maison commune se situait au no 16 de la Grand'rue (porte-drapeaux toujours visibles aujourd'hui). Le chantier de la nouvelle mairie-groupe scolaire débuta ici en 1884. Il s'agit d'un bâtiment construit selon un plan rectangulaire, voulant faire référence à l'architecture du XVIIIe siècle. À l'origine, l'avant-corps central accueillait la partie administrative, les deux pavillons latéraux avaient été conçus pour l'école des filles d'un côté, l'école des garçons de l'autre.

## L'église paroissiale

12

### La religion de Voltaire

L'église paroissiale Notre-Dame-et-Saint-André fut consacrée en 1826 par Monseigneur Devie, au terme d'une controverse de 65 années initiée par Voltaire et l'évêque du diocèse de Genève-Annecy. Œuvre de Jean-Marie Pollet, elle fut conçue pour succéder à l'église originelle, très délabrée au sortir de la Révolution, et faire concurrence au nouveau temple de Ferney inauguré en 1825. De plan basilical, cet édifice classé au titre des Monuments historiques est un précieux témoignage de l'architecture religieuse néoclassique. Bête noire du parti dévot, héros des anticléricaux, Voltaire a toujours affiché sa croyance en un dieu unique tout en dénonçant la religion d'État et les fanatismes.

## Les pavillons de la rue de Gex

13

### Les pavillons de la ville haute

Située à proximité du château de Voltaire, la ville haute de Ferney est majoritairement constituée de pavillons, à l'origine discontinus. De plan simple, ces résidences cossues étaient séparées de la rue par un jardinet, clos d'un mur avec portail, et donnaient, à l'arrière, sur des enclos paysagers et potagers dessinés à la française. Ils appartenaient pour l'essentiel à des horlogers (Daillezette au n° 9, Valentin au n° 10, Berthollet au n° 11) et à des proches de Voltaire comme le négociant Henri Rieu (n° 20), Madame d'Hacqueville et le marquis de Florian, oncle du fabuliste (maisons aujourd'hui détruites). Au n° 17 s'élevait autrefois le Grand commun à l'usage des domestiques de Voltaire.

## Le temple

14

### La tolérance selon Voltaire

Détruit au lendemain de la Révocation de l'Édit de Nantes, le premier temple de Ferney ne fut remplacé par l'édifice actuel qu'en 1825, à l'emplacement d'un domaine initialement destiné à Mme de Saint-Julien. Terre d'accueil et de tolérance religieuse, Ferney reste associé aux retentissants procès que Voltaire mena en faveur du chevalier de La Barre, des familles Sirven et Calas. En 1762, le supplice de Jean Calas, négociant toulousain protestant accusé à tort d'avoir tué son fils soupçonné de vouloir se convertir au catholicisme, permit à Voltaire d'obtenir sa réhabilitation et d'écrire l'un de ses livres les plus célèbres et les plus hostiles à l'Ancien Régime : *Traité sur la tolérance* (1763).

**Ferney vous murmure à l'oreille**

Le parcours culturel sillonnant Ferney-Voltaire est disponible à l'écoute ! Des comédiens professionnels vous racontent l'histoire de Ferney-Voltaire dans la langue de votre choix (français, anglais ou espagnol).

Pour accéder au parcours, rendez-vous dans la rubrique « promenade culturelle » sur l'application mobile de la Ville de Ferney-Voltaire.

## La Paisible

15

### Les héritiers de Voltaire

La Paisible, ainsi dénommée depuis le XIXe siècle, fut construite en 1777 par Étienne-Philibert de Prez-Crassier (1733-1803). Protégé de Voltaire, ce brillant militaire s'illustra durant la Guerre d'Indépendance des États-Unis d'Amérique. Député de la noblesse aux états généraux, il rallia le tiers état et joua un rôle décisif dans la victoire de Valmy. Propriétaire de la demeure à partir de 1885, Gustave Moynier (1826-1910) fut avec Henri Dunant le cofondateur de la Croix-Rouge Internationale, dont il présida le comité de 1864 jusqu'à sa mort. Juriste de formation, ce célèbre Genevois, quatre fois nommé pour le prix Nobel de la Paix, fonda aussi en 1873 l'Institut de droit international.

**« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »**

## FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

**Éviter le populisme de gauche et de droite : le cas de la ZAC**

Depuis 2014, la zone d'aménagement concerté (ZAC), portée par la société publique locale (SPL) TerrInnov, est caricaturée… Propagande, désinformation, « bobards de guerre »… tout cela pour diviser.

En 2012, les élus de l'époque ont signé un contrat d'axe consacrant Ferney-Voltaire comme centralité urbaine dans le Pays de Gex du fait du nœud multimodal organisé autour des transports publics : la densification était actée. En 2013, les mêmes élus ont vendu l'urbanisation de la Poterie, de Paimbœuf et de Très-la-Grange à l'intercommunalité, qui créa la SPL TerrInnov, aménageur exclusif. La municipalité perdit le contrôle et la maîtrise de son territoire. Depuis 2014, nous nous battons pour limiter les effets pervers de ce pacte faustien : quelle municipalité accepterait de donner les clés de son urbanisme à des acteurs extérieurs ?

Nous avons défendu une vision claire pour le logement sur Paimbœuf et Très-la-Grange, en refusant les permis de construire non conformes à une intégration à la ville ancienne. Aucune construction n'a commencé, car nous sommes redevables et défendons les intérêts de la Ville, y compris pour les équipements publics.

Pour la partie commerciale, un échec est acté depuis septembre : il y a eu rupture des accords commerciaux entre la SPL et la foncière commerciale en charge du projet. Les raisons sont multiples (crise du modèle, post-Covid, transition…) et les conséquences juridiques importantes. Nous avons posé les bases d'une nouvelle réflexion, même si ce secteur est propriété de la SPL et de l'Agglo : la Ville ne décide pas. Il faut défendre un projet à taille humaine en entrée France, tourné vers la culture, le service et le loisir, tout en offrant du commerce pour les travailleurs payés en euros. Il est temps d'œuvrer au consensus entre les habitants (non décisionnaires) et les instances intercommunales (décisionnaires).

Dans les faits, le tram ne dépend pas d'un centre commercial hypothétique, mais de la densification urbaine de Ferney-Voltaire.

## FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

**Le centre commercial géant n'aura pas lieu : une victoire à transformer !**

Le projet de centre commercial géant sur la zone de la Poterie est officiellement abandonné comme l'ont annoncé dans un communiqué commun les principaux porteurs du projet : la SPL Terrinov et Pays de Gex Agglo. C'est le promoteur lui-même qui a souhaité y mettre un terme en considérant que les conditions établies dans le compromis de vente de 2017 avec la collectivité n'avaient pas été atteintes. Rien à voir donc avec un retour à la raison de nos « très chers » élus majoritaires ! Le projet était d'ailleurs soutenu par la majorité ferneysienne de M. Raphoz malgré son rejet par de nombreux habitants et commerçants de Ferney, par l'association Poterie Risposte et par notre groupe d'opposition au Conseil Municipal. Cet abandon est donc pour nous une grande satisfaction mais il suscite aussi beaucoup d'inquiétudes :

La friche Raphoz-Scattolin qui s'est constituée et défigure notre entrée de ville doit disparaître quels que soient les délais des procédures juridiques et administratives. Il faut continuer le travail de dépollution des sols et engager des aménagements, même provisoires !

Les projets alternatifs au centre commercial ne doivent pas être travaillés et proposés par la seule SPL qui a montré son incompétence et son mépris des attentes des Ferneysien.nes. Il faut un processus participatif avec la population et une audition rapide du contre-projet de Poterie Risposte. La Mairie ne peut plus ignorer le ras-le-bol et les demandes des habitants, des commerçants et acteurs culturels et associatifs ferneysiens en se cachant derrière la SPL pour masquer sa propre responsabilité dans ce naufrage.

Le projet SPL/Altarea de la Poterie incarnait un modèle obsolète, polluant et imposé. Changer de modèle ne suffit pas, il faudra aussi sanctionner les élus qui l'ont porté avec enthousiasme et à grand renfort de greenwashing. C'est la condition pour que Ferney et le Pays de Gex deviennent enfin exemplaires en matière de transition écologique, sociale et citoyenne !

## LA FORCE DE L'UNION

Dorian Lacombe

**Aménageons des infrastructures vertes pour absorber l'excès de chaleur mais également d'eau.**

Ces dernières années, les événements météorologiques en France ont été assez extrêmes: pluies diluviennes, sécheresse, canicule. On ne peut nier l'existence du changement climatique. Face à de tels chamboulements, nous nous devons d'appuyer les efforts gouvernementaux pour arriver à une transition énergétique.

Au niveau local, de véritables transformations et progrès sont nécessaires dans les villes grâce à des urbanistes et des experts environnementaux qui repensent le fonctionnement des villes.

Pour de nombreuses communes, le problème le plus urgent est l'excès de chaleur dû à la densification des constructions et à l'asphalte utilisé. Or, il existe des mesures qui contribuent à amoindrir ce fléau notamment en privilégiant des enrobés moins absorbants et la création d'îlots de chaleur. A titre d'exemple, sur Ferney-Voltaire, nous pourrions envisager de réaménager les places de parking en utilisant des matériaux qui laissent l'eau ruisseler, la végétation pousser tout en évitant la chaleur absorbée. Sans aucun doute, un plan d'action dans ce sens serait accueilli favorablement par les divers groupes au sein de la municipalité. Elle pourrait même devenir la bannière commune de la pleine mobilisation du conseil municipal pour réaliser ensemble une transition écologique juste et efficace.

Cet été, le gouvernement a défini un plan global intégrant l'ensemble des enjeux environnementaux dédiés à l'atténuation du changement climatique. Notons également qu'un projet de loi de programmation énergie-climat est prévu pour l'automne. La réussite de la transition écologique demande la mobilisation de chacune et chacun d'entre nous, que nous soyons citoyen, élu, membre de la fonction publique, entrepreneur, salarié du secteur privé, ou ministre. Et, nous sommes déjà des millions à agir et à vouloir agir davantage et mieux. A chacun de nous de contribuer à sa façon par ses propres actions et usages.





## Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21
**mairie@ferney-voltaire.fr**
**www.ferney-voltaire.fr**
Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

**Services décentralisés de la mairie**

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**
11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16
**conservatoire@ferney-voltaire.fr**

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 52 (service culturel)
**service.culturel@ferney-voltaire.fr**
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
**evenements@ferney-voltaire.fr**

► **Centre nautique / bureau des sports**
Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73
**centre.nautique@ferney-voltaire.fr**

► **Police municipale**
37 Grand'rue | T 04 50 28 40 40

► **Médiathèque Le Châtelard**
23 rue de Meyrin | T 04 57 28 00 38
**mediatheque@ferney-voltaire.fr**
**mediatheque.ferney-voltaire.fr**

► **Espace de vie sociale**
La Boussole, Maison Saint-Pierre,
11 rue de Genève – La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
**evs@ferney-voltaire.fr**

**Horaires d'ouverture des services à consulter sur**
► **www.ferney-voltaire.fr**

Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**

**Inscrivez-vous à la newsletter** pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.

Suivez l'actualité de notre ville sur **Facebook, Instagram et LinkedIn** : Ville de Ferney-Voltaire

Abonnez-vous à l'application mobile communale. Téléchargez l'application « **Imagina** » sur l'App Store ou sur Google Play et recherchez la **Ville de Ferney-Voltaire**.

## État civil

**NAISSANCES 2023**

Mai | IMRE Azra le 19/05 à La Tronche ; WARTEL Éloi, Alexandre le 19/05 à Saint-Julien-en-Genevois ; EL ABBADI Amir le 28/05 à Contamine-sur-Arve.

Juin | BEL IRARI Sara le 04/06 à Annemasse ; MAHAMANE BACHIR Nejma le 14/06 à Annemasse ; FADIL Wael le 20/06 à Annemasse ; DEMETRIO DEMETRIO Buena le 21/06 à Saint-Julien-en-Genevois ; HADDAR Lyne le 23/06 à Belley ; ZIANI Ghaith, Abdelrahmen le 28/06 à Annemasse.

Juillet | ASSOULI Ikrame, Anaïs le 05/07 à Annemasse ; DUTERTRE Raphaël, Guy, Jean-Bernard le 06/07 à Annemasse ; SAJI GUIDOUM Minjy, Dana, Kaly le 07/07 à Saint-Julien-en-Genevois ; IBRAHIMA Ayad le 09/07 à Annemasse ; ZAAIRI Chadi le 14/07 à Annemasse ; BOUSSOUF Nélya le 16/07 à Annemasse ; KONE Saphia-Amina, Pauline, Alexandra le 12/07 à Besançon ; KINAMA OFWONO Anita le 18/07 à Fontainebleu ; RHAÏEM BENAYAD Fikri, Islem le 22/07 à La Tronche ; BERNARD Alina le 28/07 à Saint-Julien-en-Genevois.

Août | OUEDRAOGO Rihanata, Afsa le 08/08 à Saint-Julien-en-Genevois ; BERTHIER Carl, Pierre le 18/08 à Saint-Julien-en-Genevois ; KAILALI Aylan, Nacer le 21/08 à Annemasse ; FLANDRINA SENDRA Jun le 21/08 à Annemasse ; TRAORE Oumardeen le 22/08 à Annemasse.

**DÉCÈS 2023**

Juin | GIRARDOZ Hervé, Guy le 20/06 ; de BALTHASAR de GACHÉO Annick le 24/06 ; OBEZ Jean-François, André, Adolphe le 27/06.

Juillet | ZAKLIKOWSKI Jacques, François, Félix le 10/07 ; IMRE Azra le 12/07 ; JUNGER Christina, Elisabet (GILLOZ CARRU) le 15/07 ; ED-DAOUDI Louisa (AÏT MEBAREK) le 17/07 ; SINDING Axel, Gérard le 19/07 ; KOROSTELOV Petro le 25/07.

Août | De MICHELY Liliane le 02/08.

## Numéros utiles

► **Urgences**
- Gendarmerie : **17 / 04 50 40 59 30**
- Pompiers : **18 / 04 50 40 66 84**
- SAMU, médecin de garde, urgence : **15**
- Pharmacie de garde : **32 37**

► **Hôpitaux**
- Centre hospitalier Alpes Léman – Contamine-sur-**Arve : 04 50 82 20 00**
- Centre hospitalier Annecy Genevois – Saint-Julien-en-Genevois : **04 50 49 65 65**
- Hôpital de la Tour-Meyrin : **0041 22 719 61 11**
- Hôpitaux universitaires de Genève : **0041 22 372 33 11**

## Brèves ville

**Où trouver le FERNEY*MAG* ?**
Le journal municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez adresser vos réclamations à **service.communication@ferney-voltaire.fr** ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis.
Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

**Budget participatif**
La phase de vote est ouverte jusqu'au 30 novembre ! Dix projets proposés par des Ferneysiens ont été retenus et étudiés dans l'été par les services de la commune, en fonction de leur faisabilité, de leur budget et de leur bonne conformité au règlement du budget participatif. Vous pouvez désormais vous rendre sur la plateforme **jeparticipe.ferney-voltaire.fr** pour voter pour vos projets préférés. Une enveloppe de 150 000 € est dédiée à l'édition 2023 du budget participatif.

**Équipements hivernaux**
En période hivernale – du 1er novembre au 31 mars – il est obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige dans sa voiture.
Lors des épisodes neigeux, les services techniques de la commune assurent le déneigement des chaussées communales et des trottoirs, en priorisant les voies principales et celles empruntées par les transports en commun. Les propriétaires sont responsables des trottoirs situés devant leur habitation. Merci de votre collaboration.

**Changement d'heure**
Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre. Il faudra reculer les horloges et les montres d'une heure : ainsi à 3 heures du matin, il sera 2 heures, gagnant une heure de sommeil.

**C'est chez nous, agissons !**
La Ville a lancé en novembre 2022 une grande campagne de sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets « pour une ville plus propre et plus belle… sans poubelle ! ». Pour cette rentrée, plusieurs cendriers de vote rejoignent les supports de communication disséminés en ville. Les fumeurs sont invités à déposer leurs mégots dans ces cendriers ludiques.

FERNEY
VOLTAIRE

# SAISON CULTURELLE

## AU PAYS DE VOLTAIRE

23
24

**VILLE DE FERNEY-VOLTAIRE**
**04 50 40 18 52**
**ferney-voltaire.fr**